bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

11/698
Numéro d'agréation P501162

Perspectives MOC

Éditorial La politique est le contraire de l'inéluctable

Nous assistons à un discours dominant particulièrement dérangeant. D'un côté, les restrictions budgétaires décidées par nos gouvernements fédéral et régional empêchent le déploiement de politiques publiques ambitieuses et volontaristes permettant d'assurer les fonctions collectives de l'Etat, de répondre aux besoins sociaux et aux défis d'aujourd'hui. D'un autre côté, les outils fiscaux permettant de donner des moyens à l'action publique ne sont pas utilisés. L'évasion fiscale à grande échelle continue. La fameuse «tax shift» est toujours attendue.
Cette réalité s'illustre dans de nombreux domaines abordés par le MOC Luxembourg lors des soirées-débats, groupes de travail, observatoire politique ...

Logement. La première préoccupation des personnes précarisées est celle du logement. En Wallonie, pour la population vivant sous le seuil de pauvreté (15% de la population) ou flirtant avec, les habitations sont trop souvent inabordables financièrement, insalubres, ou terriblement énergivores. Une telle situation est inacceptable. Il s'agit de stimuler le déploiement de logements publics et privés de qualité accessibles à tous, dans un environnement décent. Or le cadre budgétaire actuel hypothèque de telles ambitions.

Soins de santé. Le budget soins de santé doit faire face à 355 millions € d'économie. C'est tout simplement ignorer l'évolution des besoins, notamment en ce qui concerne le vieillissement de la population. Le financement des places en maison de repos est un exemple parmi d'autres. Le danger de ne plus être tous égaux face aux soins de santé en Belgique est bien réel.

Enseignement. La Ministre de l'Enseignement a lancé en janvier dernier un grand projet de Pacte pour un enseignement d'excellence (page 6, 7, 8). Certes, les défis sont nombreux et l'école a besoin d'être repensée. Mais aucun budget n'est prévu. Comment croire à la réussite d'un chantier aussi ambitieux sans moyens ? Dans quels postes de dépenses va-t-on puiser ? L'école de demain devra-t-elle dépendre de moyens privés ?

Mobilité. Le Plan Régional de Mobilité Durable (PRMD) pour la Wallonie est un document ambitieux destiné notamment à répondre au défi environnemental et aux problèmes de mobilité. Cependant, dès son entame, il indique clairement que les mesures proposées ne pourront pas être rencontrées au vu des moyens limités !

Energie. Cet hiver, gouvernement et médias ont brandi la menace du black-out pour légitimer la poursuite de l'énergie nucléaire, n'hésitant pas à toiser les fissures constatées dans nos centrales et la question des déchets irradiés que nous laisserons en cadeau à nos petits-enfants. Depuis la loi de sortie du nucléaire en 2003, qu'a-t-on réellement mis en place pour rendre possible une transition énergétique vers un modèle respectueux du climat et des Hommes?

Se loger, se chauffer, se soigner, se déplacer, apprendre, ne sont-ce pas des priorités auxquelles chacun peut prétendre, quels que soient son lieu de vie et ses moyens ? N'est-ce pas à l'Etat à assurer ces fonctions collectives ? Si oui, pourquoi n'en a-t-il pas (plus) les moyens ?
Michel Gevers, professeur émérite à l'UCL, affirmait il y a quelques mois :
La Belgique n'a pas de problème budgétaire, elle a un problème fiscal. [. . .] Les mécanismes mis en place pour que les grosses sociétés ne paient quasiment pas d'impôts représentent un trou dans les finances de l'état qu'on évalue à 12 milliards. La fraude fiscale et l'évasion fiscale des particuliers est estimée à un montant de 8 à 12 milliards. C'est donc environ 20 milliards d'euros qui échappent aux recettes de l'état par la volonté du pouvoir politique, et en particulier des partis libéraux. [. . .] En conclusion, il n'y a donc aucune raison de s'attaquer à notre système de sécurité sociale, notre recherche, nos institutions culturelles, ou la SNCB. Il suffit de faire en sorte que les personnes les plus riches soient taxées comme le reste de la population et que les entreprises bénéficiaires contribuent à l'impôt.(*)

La politique est le contraire de l'inéluctable. Il est possible de changer les choses, il suffit de s'en donner les moyens.

Jean-Nicolas Burnotte

(*) L'entièreté du texte de M. Gevers, paru dans Le Soir du 12/11/2014, est disponible sur le site : www.ciepluxembourg.be

Édité avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Éditeur responsable : J.-N. Burnotte, Rue des Déportés, 39 - 6700 Arlon

Avril - Mai 2015
Numéro 86

Bimestriel du Moc Luxembourg

Dans ce numéro

1 Éditorial

2 En bref dans nos organisations (p. 2, 3)

3 La gratuité dans nos sociétés (p. 4 - 5)

4 Enseignement : Le pacte pour un enseignement d'excellence (p. 6, 7 et 8)

En bref dans nos organisations . . .

La semaine sociale du MOC les 16/17 avril à Charleroi

Les trajectoires onusiennes bougent. Les « objectifs du millénaire » étaient construits dans une optique de lutte contre la pauvreté. Ils ne seront pas atteints. Dans la foulée, on observe la montée en puissance de la protection sociale comme concept, pas seulement du point de vue de son rôle dans la lutte contre la pauvreté.

Nous voulons rendre possible la protection sociale pour tous. Notre conception articule le droit et la mobilisation solidaire des ressources.

Pour autant, l'idée ne fait pas consensus : si, pour nous, la protection sociale est facteur de développement de l'économie, pour d'autres, elle représente un handicap concurrentiel. Ainsi notre système est-il mis sous pression. Il le sera d'autant plus s'il est isolé. Les intérêts du Sud et du Nord se rejoignent : c'est cela que la semaine sociale veut mettre en évidence.

Mercredi 16 avril :

- Quelles solidarités pour quels développements ?
- L'Etat social, une perspective internationale
- Que faire ? Droit, économie, santé

Vendredi 17 avril :

- Les stratégies mobilisables; panel d'acteurs Sud
- Lancement de la campagne « Protection sociale »
- Table ronde : la protection sociale, levier de développement

De 10h à 16h30
Dans les locaux du CEME, rue des Français à Charleroi. Co-voiturage possible au départ de différents points de la Province. Le MOC Luxembourg prend en charge les frais d'inscription des personnes qui s'inscrivent par son intermédiaire.

Contact : Marie-Eve Baudrenghien
063/218733 ou
me.baudrenghien@mocluxembourg.be

Une action de Vie Féminine le 24 avril à Libramont

En 2014, la Marche Mondiale des Femmes a participé à des actions de rue en souvenir des plus de 1100 personnes mortes et 2 000 blessées à Dhaka, Bangladesh, dans l'effondrement le 24 avril 2013 du Rana Plaza où elles travaillaient. Le bâtiment abritait cinq usines de vêtements travaillant pour des marques internationales (Benetton, Carrefour, H&M, Zara, Wal-Mart...). La veille de l'effondrement du bâtiment, les travailleuses avaient alerté les autorités de l'existence de fissures dans la structure, mais aucune mesure n'avait été adoptée.

Lors de la 9ème Rencontre Internationale de la Marche Mondiale des Femmes, à São Paulo au Brésil, il a été décidé d'organiser 24 heures de solidarité féministe le 24 avril 2015, deux ans après l'accident.

Entre 12h et 13h (heure locale de chaque pays), des actions mettant en cause le modèle de développement capitaliste, raciste et patriarcal seront organisées partout dans le monde !

Vie Féminine prend part à cette mobilisation pour mettre en avant les diverses luttes menées face aux politiques capitalistes, et les solidarités tissées par ces luttes entre femmes du monde entier.
Vie Féminine Luxembourg organise une **réflexion autour de la marche mondiale et une action sur l'espace public**.

De 9h30 à 13h à Libramont (lieux à préciser)
Contact : Julie Diseviscourt 063/225625

. . . En bref dans nos organisations

La nouvelle campagne de la Mutualité chrétienne

La santé mentale de la population constitue une préoccupation majeure de notre société. De nombreuses données épidémiologiques en la matière démontrent l'importance de travailler cette problématique. En Belgique, 26% de la population de 15 ans et plus présente un sentiment de mal-être global et 14% des difficultés psychologiques sérieuses. La consommation d'antidépresseurs et d'antipsychotiques ne cessent d'augmenter au fil des années.

Dans une optique de prévention, le service de promotion de la santé de la Mutualité chrétienne lance une campagne de sensibilisation dédiée au bien-être.

Le site www.jepenseaussiàmoi.be présente des articles d'experts sur les émotions, les besoins, l'estime de soi, le sommeil… Il met également à disposition du grand public des témoignages, des solutions adaptées et des adresses utiles.

A Arlon, Bastogne, Libramont, Marche et Virton, la MC propose de fin mars à juin une vingtaine d'activités et conférences ouvertes à tous, dont l'une sera dispensée par Ilios Kotsou, chercheur à l'ULB en psychologie des émotions. De quoi aider concrètement à sortir du schéma « métro-boulot-dodo », à mieux vivre une grossesse, à améliorer son estime de soi, à diminuer son stress… ou tout simplement à se sentir mieux !

Retrouvez le programme d'activités sur www.mc.be/bienetrelux ou dans les points de contact de la MC.

Une mobilisation internationale contre les traités de libre échange

Les accords de libre-échange (PTCI, CETA, APE, TISA,…) que l'Europe est en train de négocier, cela vous interpelle ? Vous ne voulez pas de la privatisation de la sécurité sociale, de l'enseignement,… ? Vous n'avez pas envie de nourrir vos enfants avec du bœuf aux hormones ou du poulet au chlore ? Vous ne voulez pas qu'on permette à des investisseurs d'attaquer les lois qui protègent notre santé, notre environnement,… devant des « cours » d'arbitrage privées ?

Dans la foulée de ses séances d'information, le CIEP Luxembourg vous propose de participer à l'action internationale contre les traités de libre-échange qui aura lieu le 18 avril à Bruxelles. Au programme de la journée :

- en matinée : ateliers thématiques (enseignement, droit des femmes, agriculture,…) sur les conséquences des traités
- 12h30 à 13h30 : partage de pratiques de lutte contre les traités
- 14h : manifestation dans les rues de Bruxelles, avec des arrêts devant des lieux symboliques

Le 18 avril à Bruxelles

Nous vous proposons de partir ensemble en train. Les rendez-vous :

07h32 à Arlon ;
07h46 à Marbehan ;
08h03 à Libramont ;
08h25 à Jemelle ;
08h31 à Marloie.
Arrivée à 10h22 à Bruxelles central.

Informations/inscriptions :
JF Rasschaert au 063/21.87.28. - jf.rasschaert@mocluxembourg.be

Une visite du Bois du Cazier avec Excursus le 23 avril à Marcinelle

Visites guidées thématiques pour découvrir les multiples facettes de ce site incontournable.
2 activités au choix parmi 4 possibilités : « Sur les traces des mineurs », le Musée de l'Industrie, la démonstration de forge ou le Musée du verre avec démonstration de soufflage.

Journée en car au départ d'Arlon

34€/pers (comprend : le trajet, entrée, visites, assurance)

Infos et inscriptions : 063/21 87 38
ou sur www.ciepluxembourg.be

Quelle place pour la gratuité dans une société marchande ?

Nombre de chercheurs et d'auteurs se sont déjà penchés sur cette question qui, dans le contexte de crise économique et d'austérité que nous connaissons, est plus que jamais d'actualité. Trois d'entre eux ont retenu notre attention. Peut-on et faut-il inventer un nouveau vivre ensemble, où l'homme serait moins dépendant de moyens financiers de plus en plus rares et de plus en plus durement acquis ?

L'argent peut-il tout acheter ?

Selon M.J. Sandel, philosophe politique américain et professeur à l'université de Harvard, la relation vendeur/ acheteur est désormais le principal critère de référence de notre société. La logique de l'achat et de la vente ne concerne plus seulement des biens matériels, mais façonne de plus en plus les vies, transformant la générosité, l'amitié, la citoyenneté, le rapport à la nature et à ses créatures ... En d'autres termes, la transaction financière s'infiltre dans des domaines qui, jusque-là, semblaient préservés des valeurs marchandes. L'auteur donne de nombreux exemples pour illustrer ce phénomène, dans les domaines de l'éducation, de la culture, des médias, de la vie de famille ...

Retenons-en deux particulièrement éclairants. Certains enseignants américains incitent leurs élèves, issus de quartiers défavorisés et souvent éloignés de la lecture, à lire en les payant pour chaque livre lu. La lecture est donc encouragée par des mécanismes de marché et pour l'auteur, l'argent corrompt le rapport que les enfants devraient avoir avec la lecture. Un débat éthique et moral est indispensable : qu'est-ce qu'une bonne éducation ? La lecture est-elle une corvée qui doit être payée ? Que voulons nous transmettre exactement à nos enfants ?

La gestation pour autrui et rémunérée telle qu'elle est pratiquée actuellement en Inde pose le même type de constats et de questionnement éthique. Si cette pratique pose la question de la situation de pauvreté des femmes indiennes prêtes à mettre leur corps au service de riches étrangers, elle interpelle aussi et d'abord sur le plan éthique. En « marchandisant » la grossesse, le marché corrompt l'attitude que les Hommes devraient avoir vis-à-vis de la procréation.

L'argent peut-il tout acheter ? Techniquement oui, légalement pas encore et moralement non. Globalement, l'auteur pose une question primordiale pour notre société : quelle devrait être le rôle de l'argent dans une bonne société ? Quelle société voulons-nous ? Qu'est-ce qu'une bonne société ? Il invite à un débat sur ces questions, d'autant plus que le discours politique dominant est bien loin de ces considérations morales.

Pour en savoir plus, M.J. SANDEL, « *Ce que l'argent ne saurait acheter. Les limites morales du marché »,* Paris, 2014 ou la vidéo d'une conférence de l'auteur: http://www.dailymotion.com/video/x2gjt8x

«La gratuité, on l'a chevillée au coeur»

Extrait d'un entretien avec Paul Ariès réalisé par Anne-Laurence Mazenc (Radio Grésivaudan) et Thierry Borde (MédiasCitoyens) lors du salon Primevère 2010. Paul Ariès est politologue, rédacteur en chef du mensuel « *Les Z'Indignés* » *et auteur de livres autour de la simplicité volontaire, la décroissance, la désobéissance,...*

« Je dirais que la gratuité, c'est à la fois une nécessité aujourd'hui, mais c'est aussi une chance extraordinaire. On sait qu'on est face à une situation environnementale et sociale abominable et que, si on ne fait rien, d'ici une trentaine d'années, on sera face à une planète largement invivable. Et je crois que, on peut reprocher tout ce qu'on veut à la société productiviste, à la société de consommation, mais il faut reconnaître que c'est une société diablement efficace. Diablement efficace parce qu'elle sait susciter le désir et ensuite le rabattre sur la consommation de produits marchands. Or, comme le désir est illimité, le désir de consommation devient lui aussi illimité. Tant qu'on n'aura pas quelque chose d'aussi fort que le « toujours plus » à opposer au capitalisme, on n'y arrivera pas. Il ne sert à rien de culpabiliser les gens en disant « vous avez un mode de vie qui est irresponsable, vous bousillez la planète ». Si on veut changer les choses, il faut donner envie de changer ... Il faut susciter le désir. Et la seule chose à mes yeux qui est aussi forte que le « toujours plus », c'est la gratuité. Parce que la gratuité, on l'a chevillée au cœur. C'est déjà le souvenir du paradis perdu ... C'est le souvenir du sein maternel. Mais c'est aussi les relations amoureuses, amicales, de voisinage, l'associatif,... La gratuité, c'est aussi les services publics. Elle n'a pas disparu dans la société ! Alors, nos adversaires, les dominants, voudraient nous faire croire que la gratuité n'existe plus. Ils voudraient même nous faire croire que prôner la gratuité aujourd'hui, ce serait être une sorte de super grand délinquant, puisque finalement, ça voudrait dire qu'on souhaiterait développer l'assistanat. Alors qu'au contraire, vouloir prôner la gratuité, pas de n'importe quoi, bien sûr, c'est tout au contraire miser sur l' Humain.

C'est de dire qu'on ne pourra pas s'en sortir face à la crise environnementale et sociale si on ne remet pas l'Homme au centre de nos réflexions et de nos combats. [...] Quand on parle de gratuité, il s'agit tellement d'une dimension, peut-être refoulée aujourd'hui, mais profonde dans notre psychisme, dans notre culture, que finalement, elle fait très facilement surface. La seule chose, c'est qu'on a appris aux gens que la gratuité, ce ne serait pas possible, que ce serait une sorte de rêve, d'utopie. Et je crois que c'est de là qu'il faut partir, de montrer la faisabilité du projet *(il évoque alors l' allocation universelle qui est, in fine, de l'argent « gratuit»)* [...] Il faut rendre l'espoir. Parce qu'on ne pourra pas s'en sortir tant qu'on tiendra un discours culpabilisant ou pessimiste. Ce qui est nécessaire aujourd'hui, c'est de dire aux gens qu'il est nécessaire de changer, mais également qu'il est jouissif de changer. Il est possible d'aller vers une société qui soit enfin une société de partage, qui soit enfin une société de la joie de vivre ».

L'interview en entier est sur la page :
http://www.mediascitoyens.org/Paul-Aries-gratuite-et-simplicite.html

La gratuité est-elle l'avenir de notre monde ?

Question à Damien de Callatay, économiste et philosophe, auteur de « *Le pouvoir de la gratuité. L'échange, le don, la grâce»,* paru chez L'Harmattan.

« On doit se réorienter vers ce qui est accessible gratuitement pour tous. Je parle de toutes ces choses que l'on a tendance à délaisser parce qu'on ne se rend plus compte qu'on peut en profiter sans devoir payer : la nature, les relations humaines... Se tourner vers tout ça, c'est une réponse à la marchandisation de notre monde. Bon, il faut quand même constater que le domaine du gratuit a tendance à se réduire. Prenons l'exemple de l'air. Il est gratuit. Mais l'air pur peut être partiellement considéré comme payant pour les gens qui vivent dans des endroits à l'atmosphère polluée, si l'on songe que partir en vacances à la campagne ou s'acheter une seconde résidence là où on peut trouver de l'air pur, cela a un coût. C'est le même principe pour une belle vue par exemple. A partir du moment où quelqu'un achète une parcelle pour construire une villa à cet endroit, il privatise l'accès à ce panorama. On devient alors dépendant de cette personne pour profiter du coup d'œil. Le gratuit, c'est tout le contraire ... C'est un espace commun, une jouissance accessible à tout le monde. Ca vaut notamment pour l'art qui peut représenter une des formes les plus pures de gratuité : je ne dois rien rendre à Mozart quand j'entends une de ses compositions. »

Le don est-il vertueux ?

Question à Damien de Callatay

« Pas forcément... Vous savez, le don, c'est un instrument. En tant que tel, il dépend de la manière dont on s'en sert. Un marteau, ça peut servir à enfoncer un clou ou à tuer quelqu'un. On peut utiliser le don pour faire de quelqu'un son obligé ou pour le corrompre. Même sans cela, le don n'est pas une opération neutre, car il n'y a pas de symétrie : pour celui qui donne « gratuitement », c'est une dépense sans bénéfice ; pour celui qui reçoit le don « gratuit », c'est un bénéfice sans dépense. Mais la valeur est plus importante pour celui qui reçoit que pour celui qui donne. Il y a donc quelque chose qui se crée par l'opération du don. Celui qui donne le fait parce qu'il pense que ce qui est donné aura une plus grande valeur après la transaction. Par exemple, si je donne de l'argent à une personne démunie, c'est parce que j'estime que la somme en question aura une plus grande valeur pour elle que pour moi. Je crée ainsi de la valeur subjective. Une autre propriété du don, c'est sa propension à créer un cercle vertueux, même lorsque le don est « anonyme » . La personne qui reçoit aura naturellement tendance à donner à son tour quelque chose, à son donneur ou à une tierce personne, dans une démarche de « contre-don ». »

Le gratuit, aussi dans notre province !

On voit de plus en plus se développer le principe des « donneries ». Ca peut être un local où des gens viennent déposer et/ou prendre des objets sans qu'il n'y ait de transaction commerciale. C'est le cas à Arlon (13, rue Porte Neuve) et à Namoussart (dans les locaux de l'école, le mercredi après-midi). Mais une donnerie, ça peut aussi être une sorte de brocante où rien n'est payant. Il y a aussi le principe des « give box », des « armoires à dons» placées dans des lieux publics tels qu'une bibliothèque, un centre culturel... Enfin, on trouve aussi des donneries sur internet. C'est par exemple le cas des groupes «Paliseul à récup' » et « Libramont à récup' » qui permettent, via facebook, de mettre en relation des gens qui veulent céder gratuitement un objet et d'autres qui souhaitent l'obtenir. Au niveau de la nourriture, citons les *Incroyables Comestibles,* que l'on retrouve à Attert, Barvaux et Florenville. Le principe ? Des maraîchers amateurs cultivent des légumes dans des bacs placés dans des lieux accessibles à tous. Libre à chacun de se servir ! Enfin, on trouve chez nous pas mal de Repair cafés (à Marche, à Redu, à Barvaux, à Virton, à Habay...). Des bénévoles aident des personnes à réparer leurs objets cassés (petit électro, meuble, vélo...) qu'ils auraient normalement jetés à la poubelle. Toutes ces initiatives peuvent sembler n'être que de petites gouttes d'eau. Mais elles ont un pouvoir énorme, celui de nous faire sortir des logiques marchandes, de nous réapprendre à faire confiance aux gens et de recréer du lien social.

Plus d'informations sur le site du *Réseau de Consommateurs Responsables RCR) :*
www.asblrcr.be

Le pacte pour un enseignement d'excellence
La qualité au détriment de l'égalité

Le processus du Pacte pour un enseignement d'excellence, annoncé dans la déclaration de politique communautaire en début de législature, a été officiellement lancé le 26 janvier dernier par Joëlle Milquet, Ministre de !'Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'objectif majeur du Pacte : la culture de la qualité au sein du système scolaire francophone

La raison majeure évoquée pour justifier l'élaboration d'un tel pacte est la suivante : « malgré un financement au-delà de la moyenne européenne et des avancées importantes ces derniers temps en matière de maîtrise des savoirs de base et de lutte contre le redoublement, la qualité de notre enseignement reste encore insuffisante (...) il doit progresser encore largement en matière de qualité, d'équité, de performance, de modernité et d'efficacité ». Le renforcement de la qualité de l'enseignement est présenté comme « la première urgence du monde francophone », car un enseignement obligatoire de qualité permet de « lutter contre la pauvreté et les inégalités, mais aussi d'accroître la santé, de renforcer la protection sociale, de diminuer l'insécurité, bref de renforcer la cohésion sociale (...), l'excellence de l'enseignement est le premier vecteur de notre déploiement ».
Le Pacte s'attachera par conséquent à renforcer la qualité des 4 éléments clés de l'école :

Les élèves : l'amélioration de l'accompagnement des performances et des parcours de chaque élève, en développant une approche non élitiste et inclusive, lui permettant d'aller au maximum de ses capacités ;

Les acteurs de l'enseignement : la formation, le soutien et l'accompagnement des différents acteurs de l'enseignement, en passant par la réforme de la formation initiale et continuée des enseignants, par la revalorisation et la redéfinition de leur métier ;

Les savoirs et compétences : l'adaptation de l'offre de l'enseignement, des savoirs et des compétences aux grands enjeux du XXIe siècle ;

La gouvernance : la modernisation du pilotage, de l'organisation et du management de l'enseignement et des établissements scolaires.

Comment cela va-t-il se passer concrètement ?

Cinq phases de travail vont avoir lieu afin d'aboutir à l'élaboration et à l'appropriation du Pacte, de janvier 2015 à avril 2016. Une 5eme phase (2015-2025) permettra sa mise en oeuvre concrète.

Phase 1 (janvier - mi-avril 2015) : établissement d'un **état des lieux** de la situation actuelle de l'enseignement et élaboration d'une réflexion sur le sens, les valeurs, les objectifs et les missions de l'école au XXIe siècle ;
Phase 2 (avril - mail 2015) : définition des **objectifs prioritaires** du Pacte. La liste de ses objectifs sera soumise pour approbation au Gouvernement de la FWB ;
Phase 3 (mai - décembre 2015) : définition et réalisation des différents **plans d'actions** à mettre en oeuvre pour renforcer la qualité des quatre éléments clés de l'école (voir ci-dessus) ;
Phase 4 Janvier - mars 2016) : organisation d'une **opération d'explication, de sensibilisation et de discussion participative** auprès de tous les acteurs éducatifs de la FWB ;
Phase 5 (avril 2016) : **adoption** du Pacte et d'un plan séquencé de mise en oeuvre ;
Phase 6 (2015—2025) : **mise en œuvre** du Pacte.

Plusieurs structures sont mises en place afin de piloter et de mener à bien les cinq premières phases du processus.

Un *comité d'accompagnement* du Pacte qui assure le pilotage global du processus et le suivi des travaux du groupe central, se prononce sur les résultats obtenus à chaque étape du processus ;

Un *groupe central* qui assure le suivi de l'élaboration et de l'exécution concrète du Pacte, la coordination et le suivi des travaux des différents groupes de travail;

Six groupes de travail thématiques constitués et coordonnés par le groupe central, qui leur fournit une feuille de route, une note d'orientation et les thématiques de base prioritaires à discuter.

- Etats de lieux
- Sens, valeurs, objectifs et missions de l'école du XXIè siècle
- Acteurs de l'école
- Parcours de l'élève
- Savoirs et compétences
- Gouvernance

Pour connaître la composition du Comité d'accompagnement, du Groupe central et des deux premiers groupes de travail, voir le site dédié au Pacte (www.pactedexcellence.be)

Les points d'attention critiques du projet de Pacte selon le MOC

1) Un timing trop serré

Par exemple, le groupe de travail préparatoire « Sens, valeurs, objectifs et missions de l'école du XXIe siècle », dont le travail est déterminant pour la suite du processus et a débuté le 5 mars dernier, doit remettre ses conclusions à la mi-avril 2015. Ce timing irréaliste pose question quant au sérieux et à la qualité de l'ensemble du processus.

2) Un budget absent

Aucune ligne budgétaire spécifique et aucun financement structurel ne sont attribués au Pacte et aux diverses mesures qui vont en découler. La note de présentation du Pacte précise que « le financement des mesures relatives au Pacte se fera par les marges qui se dégageront via le processus d'optimalisation de la gouvernance et des recettes extérieures ». Parmi celles-ci, la note cite un « nouveau fonds pour l'éducation », notamment alimenté par le secteur privé marchand avec tous les risques de privatisation que cela pourrait engendrer.

3) Le Pacte et le Contrat pour l'Ecole (2009-2013)

L'évaluation des résultats de ce Contrat pour l'Ecole, réclamée notamment par le MOC et confiée au Conseil de !'Education et de la Formation, doit impérativement être prise en compte par le groupe de travail « Etat des lieux » dans la phase préparatoire du Pacte. Toutefois, le timing très serré auquel doit se soumettre ce même groupe de travail semble compromettre cette prise en compte.

4) Le Pacte et l' appel au débat en vue d'une refondation de l'Ecole

Cet appel, signé par le MOC, la CSC interprofessionnelle et la CSC Enseignement en 2013, demandait notamment l'arrêt de la course aux réformes, la levée de bon nombre de tabous et le débat à leur propos (ex. le marché et le temps scolaire, les modes d'évaluation). Le MOC doit s'assurer que ces pistes de réflexion seront effectivement prises en compte par le Comité d'accompagnement et les groupes de travail thématiques.

5) Le Pacte et la Déclaration de Politique communautaire de la FWB : une articulation ambiguë

Le premier est un projet ouvert et participatif ; la seconde annonce une série de mesures pour l'enseignement obligatoire qui ne font pas partie du champ de discussion du Pacte (ex. le renforcement du tronc commun ou la régulation des inscriptions). Selon la Ministre et le gouvernement, ces réformes déjà décidées font pleinement partie des objectifs du Pacte. Dans ce cadre, le MOC s'interroge sur la marge de manœuvre réelle du processus de délibération collective annoncé pour la note de présentation du Pacte.

6) Le Pacte et la Région Wallonne

D'autres plans et « pactes » sont élaborés parallèlement au Pacte au niveau régional wallon (Plan Marshall 2022, Plan Marshall 4.0, plans de redéploiements socio économiques ...). Ils intègrent l'enseignement dans leur champ d'action. Ces divers plans appréhendent l'enseignement dans une optique très économiciste et instrumentale : renforcer la qualité de l'enseignement est le plus souvent envisagée comme moyen d'augmenter l'emploi et de redéployer l'économie de la Wallonie. La note de présentation du Pacte elle-même présente l'enseignement comme « un investissement essentiel pour une croissance équilibrée et une économie compétitive » Comment le Pacte et ces plans régionaux vont-ils s'articuler ? Sur base de quelles valeurs, de quels principes, de quelles finalités ?

Conclusion : Le Pacte, une véritable refondation de l'institution scolaire ?

Aujourd'hui, l'inadéquation de l'école face aux grands enjeux sociétaux du XXIe siècle que sont la citoyenneté, le vivre ensemble, la transmission des savoirs... est flagrante. Parallèlement, l'école se désagrège selon une logique de différenciation croissante : chaque école adopte ses propres solutions adaptées à sa situation locale et aux caractéristiques socio-économiques de ses élèves. Les finalités de l'enseignement se multiplient et se diversifient. Dans ce contexte, poser la question des finalités de l'institution scolaire est fondamental.

Or, l'arrière-plan idéologique de la note de présentation du Pacte et de la DPC est clair. La volonté exprimée dans la DPC d'aller vers davantage d'autonomie des établissements scolaires s'inscrit totalement dans cette logique d'un marché scolaire diversifié. L'enseignement doit avant toute chose « adapter les savoirs aux exigences actuelles » du marché, devenir un outil performant et efficace au service de la compétitivité des entreprises dans le cadre de l'économie mondialisée. Elle doit renforcer son efficacité et sa qualité afin de mieux se positionner dans le cadre des classements internationaux de type Pisa. L'appellation elle-même de Pacte pour un enseignement d'excellence traduit cette idéologie. Un « Pacte pour un enseignement émancipateur » aurait eu une toute autre signification. Efficacité et qualité ont tendance à effacer la question des inégalités au profit de celle d'équité plutôt équivoque.

Tout cela laisse fort à parier qu'une école réellement émancipatrice et égalitaire n'émergera pas de ce processus qui s'apparentera à un large « processus qualité » pour l'entreprise plutôt qu'à une véritable refondation de l'école du XXIe siècle.

Plus d'infos au 063/218733 ou i.paquay@mocluxembourg.be

Des échos de nos activités …

Lors du débat de l' Observatoire politique du lundi 16 mars …

- *José Soblet (expert auprès du cabinet de la Ministre Milquet) : « On nous fait le reproche d'être adéquationnistes, de faire* des *élèves productifs correspondant aux besoins* des *entreprises. On* essaie *de développer un socle* assez *large. C'est normal* aussi *d'être proche du monde de l' entreprise. Il est le plus apte à savoir ce qu'il faut. On* se *rend compte que les demandes* des *entre-prises sont surdimensionnées et on* essaie *de faire avec ça, de concilier les besoins* des *entreprises et de l'enseignement.*

- Jean-Nicolas Burnotte : vous dites ne pas vouloir inculquer aux jeunes une logique de compétitivité tout en visant un enseignement d'excellence. N'est-ce pas contradictoire ?

- *José Soblet : personnellement je n'aurais* pas *utilisé* ces *termes car la dénomination «pacte » est employée dans le* cas *de conflit,* mais *c'est* aussi *concilier. Quant à « excellence », c'est l'idée de mettre en place un dispo-sitif pour mener chaque jeune au meilleur de* son *poten-tiel. C'est tirer chacun vers le plus haut possible et non l'obligation de résultats.*

- *Un ancien directeur d'école : nos pays sont en décrochage par rapport à ceux qui réussissent comme la Finlande par exemple. Refondre l'enseignement suppose des choix compliqués qui ne satisferont personne mais les résultats économiques montrent qu'il faut faire quelque chose.* Si *on prend le latin par exemple, c'est dommage de voir deux classes de* 5 *et* 7 *élèves dans une même ville alors qu'il manque des* ac-*teurs dans d'autres activités. Il faut réduire certains*

Lors du ciné-débat du 2 février à Virton …

Pas moins de 150 personnes ont assisté à la projection du film « Alphabet » (Erwin Wagenhofer), dont 80 élèves de la Haute Ecole Robert Schuman, des parents, des grands-parents, des enseignants et directeurs d'école. Ce documentaire remet en cause un système éducatif totalement axé sur la compétition et les résultats quantitatifs au détriment des capacités imaginatives.

Quelques réflexions du public :

« *L'Ecole n'attend qu'une réponse de la part de l'élève, une réponse standard.* »

« On voit parfois les enfants venir à l'école avec la peur au ventre et les enseignants ont aussi peur de sortir des rails. »

L'appel pour une « Tout Autre Ecole » dans le cadre du mouvement « Tout Autre Chose »

« *Tout Autre Chose* » est un mouvement citoyen qui souhaite susciter le débat démocratique en Belgique francophone pour déconstruire le discours dominant de l'austérité. Il regroupe des personnes et des associations venues d'horizons divers qui se sont mises d'accord sur dix grands principes qui définissent les valeurs du mouvement et servent de balises à ses débats, ses luttes et ses innovations. Toutes et tous veulent une société démocratique, solidaire, coopérative, écologique, juste, égalitaire, émancipatrice, créative, apaisée et réjouissante (voir le site www.toutautrechose.be). Le MOC soutient ce mouvement.

Dans ce contexte, le groupe de travail « Débats pour une Tout Autre Ecole » lance un cycle de deux débats dans plusieurs lieux de Wallonie et de Bruxelles ; le premier le dimanche 27 septembre 2015 puis le second environ 15 jours plus tard. Ces débats sont ouverts à tous les types de publics partageant les balises de « *Tout Autre* Chose ». L'idée est de mettre en lien tous ceux qui, quelle que soit leur origine, souhaitent défendre un projet alternatif face au projet dominant d'une école mise au service de l'économie. Les synthèses issues de tous les débats locaux seront envoyées aux gestionnaires du Pacte pour un enseignement d'excellence (voir www.toutautrechose.be/une-tout-autre-ecole-parlons-en)

L'objectif majeur est de discuter des finalités et des objectifs d'une autre école, pour tous les niveaux d'enseignement, du maternel au supérieur, en partant de ces mêmes balises. Il s'agira de débattre à partir de deux questions primordiales : que devrait être une école démocratique, solidaire ... ? Que devrait être une école pour une société démocratique, solidaire ... ?

Aujourd'hui, il importe de créer et d'étoffer les groupes locaux qui, en septembre et octobre, devront assumer l'organisation concrète de ces débats.

En savoir plus sur les initiatives dans la province ? Infos :
Isabelle Paquay 063/218733 ou
i.paquay@mocluxembourg.be

Edité avec le soutien de culture.be FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES